

# Fiche de poste

## A pourvoir immédiatement

### Assistant enseignant de projet

Intitulé du poste : Assistant (e) de projet - filière Transformation

**Contrat de projet d'une durée de deux ans** : Accompagnement du suivi des apprentis pour l'obtention du diplôme d'état en architecture valant grade de master

**Charges horaires d'enseignement** : 60h équivalent TD.

20486 € brut pour un temps plein de 320h, soit pour un contrat de 60 h,  
3841 €

*Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.*

*La politique d'embauche de l'ENSA Paris-Est vise à améliorer la représentation des femmes au sein de ses effectifs conformément aux objectifs du plan d'égalité professionnelle hommes/femmes de l'établissement.*

Calendrier :

Dépôt de votre candidature le 27 août au plus tard sur :

<https://transfert.paris-est.archi.fr/s/fG2sp94jb3zjaAA>

comportant un seul fichier pdf (portfolio, CV, note pédagogique) et nommé par vos prénom, nom et intitulé du poste.

Jury : à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022

Contacts :

Pour les questions d'ordre RH : Mme Sophie Perdrial

[sophie.perdrial@paris-est.archi.fr](mailto:sophie.perdrial@paris-est.archi.fr)

Pour les questions d'ordre pédagogique : Madame Inbal Haddad

[Inbal.bismuthaddad@paris-est.archi.fr](mailto:Inbal.bismuthaddad@paris-est.archi.fr)

Missions et activités principales :

L'enseignant(e) participera à l'atelier de projet S7-S9 et S10 de la filière de master « Transformation » en étroite relation avec les enseignants responsables. Plus particulièrement, il/elle facilitera l'accompagnement des étudiants apprentis.

Son intervention portera plus spécifiquement sur les questions de représentation du projet. Il. elle s'inscrit dans la ligne définie par la filière, laquelle repose sur trois postulats.

Le premier est que la discipline architecturale – aussi bien que le métier d'architecte – ne seront plus guidés, dans les années à venir, par l'élaboration d'un monde neuf. Non parce que les enjeux du monde actuel sont stables. Nous savons que c'est tout le contraire : l'impératif environnemental invalide un grand nombre des situations construites dont nous héritons et la probable crise climatique qui s'annonce ne fera qu'augmenter l'étendue de cette obsolescence. C'est là le paradoxe inédit dans lequel nous sommes désormais plongés : il faudrait construire un monde plus durable, moins obsolescent, mais nous n'avons plus les moyens de le faire. Il nous faut donc apprendre à construire dans les ruines d'une modernité toute récente, quand bien même celle-ci a contribué à l'écocide qu'il s'agit aujourd'hui d'enrayer.

Le second postulat est la remise en jeu **d'une** notion architecturale historique : la sublimation de la ruine. Il **n'est** pas facile de sortir de ce principe **d'espoir** : le monde ne fonctionne plus tel **qu'il** est, fabriquons-en un autre ! Inquiets des effets de **l'extension** et de **l'accélération**, nous savons combien **l'obsolescence** est néfaste mais nous sommes encore peu disposés à bâtir avec les ruines – et non sur les ruines – du monde actuel.

Le **troisième postulat** est que la **préparation d'un site destiné à accueillir une** construction ou un aménagement fait partie intégrante du projet architectural ; elle en constitue le premier acte. Une des dimensions les plus négligées depuis un siècle et demi nous semble être les modalités de transformation du sol. La **nécessité d'envisager le monde « dans ses murs »** constitue une **formidable** opportunité de réinvestir les ressources des sols hérités des bouleversements récents de la modernité industrielle.

Expériences et compétences souhaitées

Expérience dans la pédagogie du projet, expérience significative et de qualité dans la pratique du projet architectural, capacité de conceptualisation de sa propre pratique, intérêt pour les questions de représentation du projet.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Architecte DE

Architecte DPLG

**Présentation générale de l'école, de son** identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'École d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est est fondée sur un projet pédagogique centré sur l'incidence des mutations urbaines et techniques sur l'acte de bâtir. Sa localisation en ville nouvelle l'a naturellement tournée vers les nouveaux territoires urbains et les nouvelles pratiques du projet qu'elles supposent.

L'enseignement du projet – conçu à quelque échelle que ce soit comme la transformation d'un territoire – se nourrit d'interactions permanentes à l'intérieur d'un cadre théorique contenant l'histoire sociale et morphologique de la croissance urbaine, et une culture technique intégrant au corpus habituel de la discipline l'étude des grandes infrastructures territoriales. L'ambition de l'école est de prendre toute la mesure des préoccupations environnementales contemporaines et de réviser la pédagogie de l'architecture en conséquence, tant dans les enseignements de projet et de construction que dans les cours de théorie et d'histoire.

Cette approche, toujours pluridisciplinaire, a donc conduit à définir, au sein du premier cycle, quatre grands champs de connaissances complémentaires à l'enseignement du projet architectural proprement dit : « architecture », « construction », « représentation », « territoire ». Dans ce cadre, l'enseignement du projet s'inscrit dans une progressivité conduisant de l'exercice de courte durée – les trois premiers semestres d'études – au projet semestriel – les trois semestres suivants –.

Des transversalités entre le projet et les autres disciplines sont organisées fréquemment. Elles offrent l'occasion d'exercices spécifiques, de moments particuliers pendant les projets ou de workshops. Les principales transversalités portent sur projet/territoire et projet/construction.

Après le tronc commun d'enseignement de 1er cycle, le deuxième cycle est organisé en quatre filières d'approfondissement combinant enseignement théorique et projet :

« Architecture & Experience », dirigée par Éric Lapière ;

« Matière à penser », dirigée par Léonard Lassagne et Jean-Marc Weill (pour « Structure et architecture ») ;  
« Fragments », dirigée par Ido Avissar ;  
« Transformation », dirigée par Paul Landauer.

**Un des atouts de l'école est son appartenance, depuis le 1er janvier 2020 en qualité d'établissement composante, à la nouvelle Université Gustave Eiffel à vocation internationale et d'un genre nouveau. Pluridisciplinaire et nationale car elle bénéficie d'implantations régionales (Aix-Marseille, Nantes, Lille, Lyon, Paris), cette université est en effet le premier établissement rassemblant un organisme de recherche, une université, une école d'architecture et trois écoles d'ingénieurs.**

Les liens ainsi tissés avec les différentes composantes de l'université mais également avec les autres établissements d'enseignement supérieur du campus de la Cité Descartes (École des Ponts ParisTech, École d'urbanisme de Paris) ou avec le réseau des ENSA, permettent d'élargir et de confronter les champs de connaissance tant en matière d'enseignement que de recherche, engageant l'école dans une dynamique scientifique et intellectuelle stimulante.

**Présentation des activités scientifiques de l'école** et des perspectives de développement

L'école dispose d'une unité de recherche, l'« Observatoire de la condition suburbaine », rattachée à l'UMR AUsSser, dont le champ scientifique s'étend de l'évolution des formes urbaines récentes à l'analyse environnementale et au jeu des acteurs décisionnels.

L'école a pour ambition aujourd'hui de donner une place plus importante à la recherche. Cette ambition se décline à trois niveaux :

- 1. Développer la recherche doctorale et l'accueil des doctorants en constituant un véritable « parcours recherche » dans le cursus du second cycle ;**
- 2. Faire émerger de nouvelles problématiques de recherche en s'appuyant sur les problématiques propres aux enseignements spécifiques de notre école : les 4 filières de master et les formations post-diplôme ;**
- 3. Augmenter les partenariats facilités par notre position privilégiée au sein d'un campus universitaire – singulière pour une école d'architecture francilienne –, préciser la place que peut prendre l'architecture dans le champ plus large des savoirs universitaires et faire valoir les apports conjoints de la théorie, de l'histoire et de la pratique du projet d'architecture pour envisager les territoires et négocier la transition qu'appellent les préoccupations environnementales.**

